



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service des Procédures Environnementales**

Unité prévention des Pollutions et des Nuisances

Affaire suivie par : Pierre ROUSTIT
Gestionnaire de procédures
Tél : 05 47 30 53 34
pierre.roustit@gironde.gouv.fr

Bordeaux,

7 AVR. 2025

Le Préfet

à

Destinataires IN FINE

Objet : Enquête publique relative au rapport d'EDF suite au 4^{ème} réexamen périodique au-delà de la 35^{ème} année de fonctionnement du réacteur nucléaire du CNPE du Blayais.

P.I. :

Par arrêté préfectoral du 27 mars 2025, a été prescrite, conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, une enquête publique relative au rapport comportant les conclusions et les dispositions proposées par EDF et prévues à l'article L.593-19 du Code de l'environnement lors du quatrième réexamen périodique, au-delà de la trente-cinquième année de fonctionnement du réacteur nucléaire n°1 du centre nucléaire de production d'électricité du BLAYAIS sur la commune de BRAUD-ET-SAINT-LOUIS.

Cette enquête se déroulera du 05 mai 2025 au 06 juin 2025 inclus.

Le périmètre de l'enquête publique comprend les communes de BRAUD-ET-SAINT-LOUIS, ANGLADE, SAINT-ANDRONY, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE et SAINT-ESTEPHE.

Votre commune se situe dans le périmètre du Plan particulier d'intervention (PPI).

À ce titre, vous trouverez pour information un avis précisant les modalités de déroulement de l'enquête publique ainsi que le rapport établi par EDF.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter toute information qui se révélerait nécessaire.

Pour le Préfet et par délégation,

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,
L'Adjoint au Directeur


Alain GUESDON